

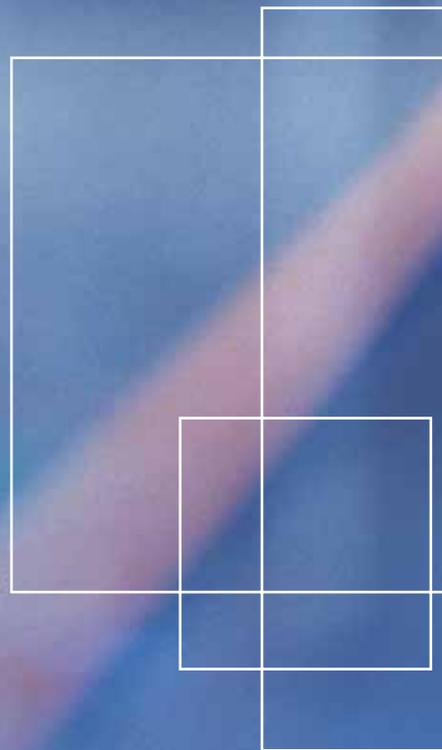


Organisation
internationale
du Travail

S'affranchir de la pauvreté par le travail

Le travail décent:
une approche pour atteindre
les objectifs du Millénaire

La pauvreté demeure largement répandue à travers le monde. Comment la communauté internationale peut-elle faire face à ce problème qui conduit à une mondialisation injuste, à la discrimination et à la perte du sens de la dignité personnelle et de la cohésion sociale? Dans cet éditorial, le **Directeur général du BIT, Juan Somavia** donne sa vision. Il fait du travail décent et productif la voie durable pour s'affranchir de la pauvreté. Il explique comment atteindre cet objectif.



Les dividendes du travail décent

La persistance de la pauvreté à notre époque témoigne d'une faillite morale.

Pour les individus, la pauvreté est un cercle vicieux: santé déficiente, capacité de travail réduite, faible productivité, espérance de vie raccourcie. Pour les familles, les conséquences sont non moins dévastatrices: scolarisation défailante, manque de qualifications, précarité du revenu, procréation prématurée, mauvaise santé, décès précoce.

Pour les sociétés, la pauvreté est synonyme d'obstacle à la croissance, elle engendre l'instabilité, empêche les pays d'avancer sur la voie du développement durable. Elle instille un sentiment d'impuissance et d'indignité, d'incapacité à penser, prévoir ou rêver au-delà du combat quotidien pour la survie.

Mais la pauvreté comporte une autre dimension. Ceux qui vivent dans le dénuement puisent dans des réserves insoupçonnées de courage, d'ingéniosité, de détermination et de solidarité pour subsister jour après jour. Cette capacité de se battre contre l'adversité témoigne de la résilience et de la créativité de l'esprit humain.

On peut imaginer où ces efforts que déploient sans relâche les pauvres les mèneraient si une perche leur était tendue. Notre responsabilité à tous est de les aider à trouver des issues.

Nous devons relever ce défi en nous plaçant dans la perspective des intéressés et répondre à leurs espoirs et à leurs besoins. Les femmes et les hommes appellent de leurs vœux un système mondial qui leur permette de s'affranchir de la pauvreté en toute liberté et dignité grâce au travail. Tous veulent un système mondial qui potentialise le pouvoir des peuples de s'organiser et de créer des moyens d'existence suffisants sans compromettre l'avenir des générations futures. Un système mondial qui retrouve son équilibre grâce à la solidarité.

Cependant, il faut pour cela des ressources. Et des ressources, ce n'est pas seulement de l'argent. C'est aussi la volonté d'agir, la conviction qu'une société meilleure est possible, l'esprit de solidarité, la ferme intention de ne pas être indifférent au sort des autres. La ressource la plus précieuse est intérieure, nous la possédons tous: ce sont les valeurs qui nous sont chères.

Nous savons que le moteur principal c'est l'être humain. Ce sont les gens qui créent la vie et la collectivité, qui donnent des soins et en reçoivent, travailleurs, consommateurs, entrepreneurs, mais aussi épargnants, investisseurs, producteurs, employeurs. Hommes et femmes qui inventent, créent le savoir, citoyens et organisateurs.

L'OIT propose un programme pour la communauté du travail que représentent ses mandants. L'objet de ce programme est de mobiliser les ressources considérables d'énergie et de créativité que recèle cette communauté et de les mettre au service d'une campagne mondiale concertée d'élimination de la pauvreté.

Cette stratégie vise à promouvoir les droits, la dignité, à donner une voix à ceux qui n'en ont pas. Il s'agit d'aider les femmes et les hommes à rejoindre le courant de l'économie, à construire une vie meilleure. Il s'agit de créer des richesses et des marchés pour permettre aux populations aujourd'hui marginalisées

d'accéder à la consommation. Il s'agit d'établir les conditions d'un environnement propice à l'investissement et à la croissance, de reconnaître qu'aucune vie ne peut être gâchée, que chacun a droit à une vie décente et doit avoir la possibilité de contribuer au bien commun. Il s'agit, au bout du compte, du pouvoir économique, social et politique que chacun doit avoir sur sa propre destinée.

Eradiquer la pauvreté est la mission la plus difficile dont la communauté internationale ait à s'acquitter aujourd'hui. Le système multilatéral continue d'être mis à l'épreuve sur les questions de sécurité classiques, aussi n'a-t-il pas droit à l'échec sur les questions de sécurité humaine. S'il existe un moyen de réaffirmer la légitimité du système multilatéral, c'est de parvenir à relever ce défi.

Les cyniques ironiseront en qualifiant ces efforts d'irréalistes. «La pauvreté existera toujours» regrettent-ils pieusement. Mais nous savons, qu'en leur temps, ils disaient la même chose de l'esclavage, de l'apartheid, du mur de Berlin, du déni du droit de vote aux femmes, et ce ne sont là que quelques exemples d'inégalité sociale.

Le travail et l'engrenage de la pauvreté

La pauvreté reste profonde et répandue dans le monde en développement et dans certains pays en transition.

Il ressort d'indicateurs de ses aspects matériels qu'elle recule en Chine et dans d'autres parties de l'Asie mais non en Afrique, le continent le plus pauvre.

On s'accorde à penser que la pauvreté a de multiples aspects dont certains, qui sont importants, sont difficiles à mesurer, par exemple la discrimination et la perte de dignité individuelle ou collective.

Si les tendances actuelles se maintiennent, et malgré l'élan pris par la campagne menée pour réaliser les Objectifs de développement pour le Millénaire, il est probable qu'en 2015 la pauvreté restera largement présente et n'aura pas été ramenée au niveau escompté grâce à l'action conduite par les Nations Unies.

Pour la plupart des gens, le travail est le principal moyen, et souvent le seul, de ne pas tomber dans la pauvreté ou d'en sortir.

Il est révélateur d'analyser la pauvreté sous l'angle du déficit de travail décent et de la difficulté qu'ont les personnes démunies à trouver des possibilités de gagner décemment leur vie.

L'étude du cycle de vie des personnes vivant dans le dénuement permet d'identifier certaines des principales raisons pour lesquelles elles sont prises dans un engrenage de privations multiples. Nous devons mettre l'accent sur les problèmes suivants:

- ♦ travail des enfants et scolarisation;
- ♦ chômage des jeunes;
- ♦ inégalité entre hommes et femmes;

- ♦ travail en milieu rural et agriculture;
- ♦ précarité des moyens d'existence dans les économies urbaines informelles;
- ♦ mauvaise santé et risques au travail;
- ♦ pauvreté et personnes âgées.

Cette analyse permet de jeter les bases d'une approche des stratégies de réduction de la pauvreté fondée sur le travail décent.

Les trois défis à relever sont les suivants:

- i. accroître la demande de main-d'œuvre et relever la productivité et les revenus des personnes qui vivent et travaillent dans la pauvreté;
- ii. intégrer dans le marché du travail les communautés socialement exclues et surmonter la discrimination, notamment celle dont sont victimes les femmes et les jeunes filles;
- iii. améliorer les conditions dans lesquelles les pays en développement commercent avec les pays plus riches et obtiennent le financement de l'investissement.

Une action intégrée dans ces trois domaines permettra de créer un cercle vertueux dans lequel l'accroissement du pouvoir d'achat et de la productivité des pauvres libérera la pleine capacité de l'économie et garantira une croissance qui favorise l'emploi et les pauvres.

Une action énergique à la base, répondant aux besoins locaux et soutenue par un cadre de lois et de politiques publiques adéquates, est une composante essentielle du progrès.

L'action à la base pour promouvoir le travail décent et l'intégration sociale

L'OIT a une expérience considérable des initiatives communautaires de nature à créer des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité pour les hommes et les femmes déshérités et à accroître les chances de vivre à l'abri du dénuement.

Les principaux moyens d'action élaborés par l'OIT mettent l'accent sur l'interaction entre la formation, l'investissement, l'entreprise et les mesures de financement et d'intégration sociale pour tenir compte des priorités des communautés qui vivent dans la pauvreté.

Pour briser l'engrenage de la pauvreté en promouvant les possibilités de travail décent et l'intégration sociale, l'OIT a élaboré des moyens d'action dans les domaines suivants:

- ♦ formation et amélioration de la qualification;
- ♦ investissement dans l'emploi et à l'échelle communautaire;
- ♦ micro et petite entreprise;
- ♦ microfinance;

- ♦ coopératives;
- ♦ sécurité sociale;
- ♦ risques au travail;
- ♦ élimination du travail des enfants;
- ♦ lutte contre la discrimination.

Améliorer les qualifications est essentiel pour accroître le pouvoir d'achat et la productivité des travailleurs pauvres.

Les investissements à forte intensité de main-d'œuvre se traduisent par un accroissement des revenus des travailleurs et par la création de biens publics qui sont vitaux pour améliorer les perspectives de revenus des communautés pauvres.

En améliorant la qualité de l'emploi et la productivité, en accroissant les débouchés économiques des femmes et des autres catégories de travailleurs marginalisés et en encourageant la constitution d'associations d'employeurs et de travailleurs dans l'économie informelle, les programmes de l'OIT libèrent le potentiel de création d'emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité dans les petites et microentreprises.

Aider les institutions de microfinance permet de pallier le manque de financement pour les investissements à petite échelle et de répondre aux besoins de crédit des personnes aux revenus faibles ou irréguliers.

Les coopératives de différents types constituent des mécanismes d'entraide qui ouvrent des possibilités de travail décent et d'intégration sociale, ce qui renforce la capacité des communautés pauvres de maîtriser davantage leurs moyens de subsistance.

La sécurité sociale peut permettre d'accroître la productivité et de contribuer au développement social et économique durable. A mesure que les capacités administratives et les ressources économiques nationales s'accroissent, elle devrait être étendue progressivement aux citoyens les plus pauvres des pays en développement au moyen d'un ensemble cohérent de systèmes de protection.

Les conditions de travail dangereuses, auxquelles les plus démunis sont particulièrement exposés, nuisent à la santé des travailleurs, diminuent la productivité et détériorent les moyens de subsistance. Toutefois, des investissements de faible coût, des lois plus sévères et mieux appliquées et le renforcement de la capacité des organisations d'employeurs et de travailleurs de promouvoir des pratiques du travail sûres permettent de réduire ces risques.

Les programmes destinés à retirer les enfants du marché du travail et à les réadapter sont essentiels, mais ils doivent faire partie de mesures visant à freiner et à prévenir tant l'offre que la demande de main-d'œuvre infantile, dans un cadre de développement global prévoyant des lois plus sévères pour mettre un terme aux pires formes de travail des enfants.

La discrimination fondée sur la race, la caste, l'origine ethnique, la couleur de la peau, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état de santé ou le handicap est une caractéristique sous-jacente de la pauvreté. L'inégalité entre hommes et femmes est très répandue et, toujours, frappe plus durement les femmes pauvres.

L'OIT s'efforce plus particulièrement de garantir que l'égalité d'accès au travail productif, dans des conditions décentes, soit un élément essentiel des stratégies de lutte contre l'exclusion sociale.

L'OIT préconise un ensemble d'initiatives en faveur des pauvres qui ont un effet direct sur le volume et la qualité de l'emploi et sur les principales formes d'exclusion sociale. A l'échelle locale, les syndicats, les organisations d'employeurs et les organisations communautaires sont des partenaires essentiels. Toutefois, pour étendre les projets efficaces et les reproduire à une échelle qui permette de réduire notablement la pauvreté, il faut s'attacher en priorité à créer des conditions favorables au renforcement des capacités institutionnelles partout dans le monde en développement.

Croissance durable au service des pauvres et gouvernance du marché du travail

D'importantes réformes institutionnelles sont nécessaires pour créer les conditions dans lesquelles entreprises, syndicats, coopératives, communautés et autorités publiques pourront agir ensemble pour venir à bout de l'exclusion et de la discrimination et ouvrir des possibilités de travail décent et productif.

Les stratégies visant à promouvoir la productivité, la croissance et le développement durable et à faire reculer la pauvreté sont largement tributaires de la qualité des institutions qui garantissent la gouvernance des marchés du travail. Or cet aspect est souvent négligé.

Pour réussir, les stratégies de renforcement de la gouvernance des marchés du travail doivent prendre en compte le fait que ces marchés diffèrent des autres marchés en ce qu'ils sont composés d'êtres humains. La différence essentielle, comme le souligne la Constitution de l'OIT, est que le travail n'est pas une marchandise et que les personnes ont droit à être traitées avec respect.

L'OIT accorde depuis longtemps une grande importance à l'examen et à la définition des principes dont les gouvernements, les employeurs et les travailleurs peuvent s'inspirer pour concevoir des marchés du travail qui incluent des critères d'équité.

Les valeurs consacrées par la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail font partie des libertés qui constituent à la fois un objectif premier et un moyen essentiel de développement. En donnant à chaque individu un droit sur son propre travail, ces valeurs constituent le socle sur lequel les gouvernements, les employeurs et les travailleurs peuvent s'appuyer pour mettre en place des mécanismes de gouvernance du marché du travail plus équitables et plus efficaces. Elles permettent donc d'élaborer les outils juridiques nécessaires pour créer des systèmes contractuels garantissant que l'échange d'un travail – qui est souvent le seul bien que les personnes ont à proposer – contre un salaire permettant de vivre décemment s'effectue de manière non coercitive.

La plupart des travailleurs et un grand nombre de petites entreprises luttent contre la précarité qui caractérise l'économie informelle et s'efforcent d'obtenir un revenu décent. L'absence d'un cadre approprié pour assurer la gouvernance

des marchés en général, et des marchés du travail en particulier, crée des conditions d'insécurité qui empêchent l'accumulation de capital physique, financier, humain et social.

Pour réduire la pauvreté au moyen du travail décent, il faut éliminer les aspects négatifs de l'économie informelle, tout en veillant à ce que les efforts faits pour promouvoir l'intégration dans l'économie ordinaire des travailleurs et des unités économiques intéressées n'aient pas pour effet de détruire les moyens de subsistance et de nuire à l'esprit d'entreprise.

Les travailleurs et les employeurs qui exercent des activités informelles souhaiteront peut être s'affilier aux syndicats ou aux organisations patronales en place, ou créer leurs propres organisations. Les organisations d'employeurs et de travailleurs jouent un rôle stratégique crucial tant en accueillant dans leurs rangs les employeurs et les travailleurs de l'économie informelle et en leur offrant des services qu'en encourageant et en appuyant la création et le développement de nouvelles organisations représentatives accessibles, transparentes, responsables et dirigées démocratiquement.

Pour assurer le succès des mesures nationales destinées à intégrer les économies formelle et informelle, des réformes doivent être apportées aux systèmes de gouvernance. La Conférence internationale du Travail, à sa session de 2002, a demandé à l'OIT de mettre au point un programme de travail et d'assistance technique en recourant aux compétences de ses mandants tripartites, afin d'aider les Etats Membres à utiliser tous les instruments que peut offrir l'approche fondée sur le travail décent en matière de réduction de la pauvreté et de développement.

Compte tenu de la complexité croissante des systèmes économiques, il faut disposer de règles applicables à une grande variété de situations de travail. La relation entre un employeur et un travailleur et, plus généralement, entre employeurs et travailleurs a une incidence majeure sur la production, les gains, les conditions de travail et les résultats économiques nationaux.

La gouvernance du marché du travail relève donc de la responsabilité tant des gouvernements que des organisations libres d'employeurs et de travailleurs. Investir dans le dialogue social est essentiel pour promouvoir les réformes institutionnelles qui sont destinées à améliorer la performance des marchés du travail de façon que la croissance entraîne une réduction de la pauvreté.

Tisser des liens entre les divers types d'organisations communautaires et les partenaires sociaux traditionnels est dans l'intérêt de tous et peut déboucher sur des alliances et des campagnes au service d'objectifs communs.

Dans beaucoup de pays en développement, les salaires et les conditions de travail dans la fonction publique se sont gravement détériorés, ce qui a affaibli la confiance dans le fonctionnement des pouvoirs publics. L'amélioration et l'extension des services d'éducation et de santé sont une priorité essentielle des stratégies de réduction de la pauvreté. Il est vital de s'attaquer à certains problèmes – mauvaises conditions de travail, retards souvent persistants dans le paiement des salaires dus – pour que ces mesures soient efficaces. Fréquemment, la formation des fonctionnaires est indispensable à la réussite des réformes destinées à accroître la qualité des services publics.

Le dialogue social est très utile pour jeter les bases d'un large accord sur la modernisation de la législation du travail et sur les politiques nécessaires pour améliorer l'efficacité du secteur public et les performances des entreprises privées du secteur formel.

La négociation collective, qui permet de régler les conflits avant qu'ils ne s'étendent et ne s'aggravent au point de compromettre la stabilité nationale, est un des piliers de la démocratie. Pour les travailleurs peu rémunérés, elle est l'outil le plus efficace et le plus accessible pour améliorer les conditions d'emploi.

Des institutions solides favorisent le potentiel d'innovation des marchés tout en garantissant un certain degré de protection sociale aux personnes. C'est pourquoi on considère de plus en plus qu'elles sont un facteur déterminant de croissance et un atout pour mieux résister aux chocs imprévus. Les pays qui ont le plus bénéficié de l'intégration dans l'économie mondiale sont ceux qui disposent d'institutions complémentaires capables de favoriser les conditions sociales nécessaires pour préserver ou restaurer la stabilité macroéconomique. Améliorer la gouvernance des marchés du travail est essentiel pour renforcer la cohésion sociale, garantir une croissance durable et, par conséquent, réduire la pauvreté.

Les valeurs qui inspirent les activités de l'OIT, énoncées dans sa Constitution et dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, constituent une base solide sur laquelle les pays peuvent s'appuyer pour élaborer des cadres institutionnels propices à la gouvernance de marchés du travail qui respectent le double impératif d'équité et d'efficience.

La communauté du travail, rassemblée dans le cadre international de l'OIT, est le sommet d'une pyramide d'organisations qui ont été constituées pour répondre à la nécessité de coopérer afin d'utiliser pleinement et de manière productive les ressources humaines des sociétés en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail.

Travail décent, lutte contre la pauvreté et cohérence des politiques

Ce dernier chapitre traite des liens à établir entre l'autonomisation à l'échelon local, les stratégies nationales axées sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois et les initiatives mondiales en matière de développement durable.

Si le monde du travail offre aujourd'hui des possibilités à certains, pour d'autres, trop nombreux, il est synonyme d'emploi mal rémunéré, de chômage et de pauvreté.

- ♦ La main-d'œuvre mondiale s'accroît chaque année de 50 millions de personnes, sur un marché du travail où le nombre des arrivants excède celui des partants. Cette progression est essentiellement le fait des pays en développement (97 pour cent).
- ♦ La moitié environ du bon milliard de personnes qui vivent avec un dollar par jour, voire moins, dans les pays en développement et en transition sont en âge de travailler (15-64 ans). Des journées de travail souvent longues et pénibles leur permettent à peine de gagner de quoi assurer leur simple survie et celle de leur famille.

- ♦ Il existe dans le monde près de 190 millions de chômeurs, dont la moitié sont des jeunes de moins de 24 ans.

Les participants au Sommet du Millénaire des Nations Unies ont décidé de «formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile». Pour assurer un travail décent aux jeunes d'aujourd'hui et de demain, il importe de faire du plein emploi un objectif primordial des stratégies économiques et sociales mondiales comme des politiques nationales.

Il faudra également que la productivité et les gains des travailleurs pauvres augmentent sensiblement si l'on veut être en mesure de réduire, d'ici à 2015, le nombre d'individus vivant dans la misère. Une productivité accrue, notamment dans les pays où sévit la pauvreté, favorise une croissance plus rapide et durable de la production ainsi que la création d'emplois de qualité.

Dans un monde caractérisé par l'intégration croissante des économies, on peut douter qu'une croissance durable propre à favoriser la réduction de la pauvreté et la création d'emplois puisse être assurée par des stratégies à portée exclusivement nationale. C'est pourquoi les mandats de l'OIT – gouvernements et organisations d'employeurs et de travailleurs – ont élaboré l'Agenda global pour l'emploi et en ont fait une composante essentielle de la stratégie de promotion du travail décent préconisée par l'Organisation.

Les mesures internationales de stabilisation des flux financiers et d'ouverture des marchés doivent aller de pair avec des initiatives des gouvernements et des partenaires sociaux visant à soutenir la croissance nationale par une augmentation de la productivité du travail. Il importe de veiller à ce que le changement en cours débouche sur la création d'emplois de qualité, notamment pour les chômeurs et les travailleurs pauvres. L'un des objectifs primordiaux des politiques de l'emploi devrait être de mobiliser les partenaires sociaux afin que le changement bénéficie d'une large adhésion de la population.

Bien souvent, la misère sévit dans des pays économiquement et socialement marginalisés. Il existe un engrenage international de la pauvreté qu'il convient de combattre en agissant à plusieurs niveaux. Cela implique notamment:

- ♦ une combinaison de mesures incluant le renforcement de l'aide, une nouvelle réduction, radicale, du service de la dette, un accès plus large aux sources privées de financement international et une relance de l'épargne nationale;
- ♦ des investissements dans les infrastructures de communication et dans l'éducation et la formation pour faire en sorte que les exportations aident les pays pauvres à accroître leur productivité et leur croissance;
- ♦ une ouverture des marchés agricoles des pays industriels, une réduction des droits élevés appliqués aux produits transformés et la stabilisation des cours des produits de base à des niveaux plus rémunérateurs. Ces mesures sont essentielles pour mettre la croissance des échanges commerciaux au service de la lutte contre la pauvreté;

- ♦ des politiques de l'emploi propres à faire en sorte que le développement des investissements et des échanges contribue à l'expansion globale des possibilités de travail décent et à la lutte contre la pauvreté;
- ♦ un environnement dans lequel les entreprises étrangères, les gouvernements, les syndicats et les organisations d'employeurs pourront travailler de concert à l'amélioration des conditions de travail, de la qualité de la production et de la productivité de la main-d'œuvre, dans le respect des principes et droits fondamentaux au travail.
- ♦ un engagement plus marqué de la communauté internationale en faveur de la réduction ou de l'annulation de la dette, afin de dégager des ressources qui pourront être investies dans l'infrastructure matérielle et sociale nécessaire à la croissance;
- ♦ une augmentation du volume de l'aide, conjuguée à une amélioration de sa fourniture en termes de rapidité, de prévisibilité et d'efficacité administrative. Le déséquilibre des relations entre donateurs et bénéficiaires compromet la réalisation de l'objectif central que doit être l'adhésion nationale aux stratégies de lutte contre la pauvreté.

Les gouvernements des pays à bas revenu, pour assurer la sécurité de chacun en matière de revenus, de santé et d'éducation, doivent eux-mêmes pouvoir compter sur un flux régulier et prévisible d'aide au développement afin d'être en mesure de financer les dépenses sociales requises par le fonctionnement de ces mécanismes de solidarité fondamentaux.

Plus de 25 millions de travailleurs sont infectés par le VIH. Les pénuries de main-d'œuvre, les maladies, l'absentéisme, la baisse de la productivité et le recul de la compétitivité qui en résultent entraînent une réduction des recettes fiscales et des investissements étrangers. La contraction de l'emploi pénalise l'économie de nombreux pays à faible revenu et contribue à l'aggravation de la pauvreté. La pandémie de VIH/SIDA est particulièrement dramatique pour les travailleurs de l'économie informelle, surtout les femmes, en raison du caractère précaire de l'emploi informel, de l'absence de protection sociale et des difficultés d'accès aux services de santé.

Le BIT a lancé un grand programme d'activités pour aider les gouvernements, les employeurs et les syndicats à mettre en place de nouveaux cadres pour lutter contre le VIH/SIDA. Ce programme est centré sur le *Recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail*.

Compte tenu de la multiplicité et de l'étroite connexion des causes de la pauvreté, l'un des aspects les plus encourageants de la nouvelle approche de la réduction et de l'éradication de la pauvreté est l'importance accordée à la cohérence des politiques sur la base d'un cadre de développement global. Il importe cependant que cette cohérence ne soit pas imposée et qu'elle soit le résultat de la volonté d'individus organisés en réseaux d'institutions sociales, publiques et privées, chacun respectant les droits fondamentaux de l'autre, ce qui permet d'agir ensemble pour atteindre un objectif commun.

La nouvelle approche encourage les gouvernements à engager d'amples consultations avec le monde des affaires et les syndicats, avec les parlements, les

collectivités locales et la société civile pour l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP); toutefois, les progrès sont lents, qu'il s'agisse d'assurer que les politiques nationales cohérentes bénéficient d'un soutien financier international suffisant ou de passer d'une conditionnalité excessive de la part des donateurs à une responsabilisation vis-à-vis des citoyens des pays pauvres.

Les quatre grandes priorités de l'OIT au fur et à mesure que le processus des DSRP progresse du stade de la conception au stade de la mise en œuvre sont les suivantes:

- i. les DSRP doivent inclure une analyse plus approfondie de l'emploi et d'autres aspects du travail décent;
- ii. les organisations d'employeurs, les organisations de travailleurs et les ministères du Travail doivent participer plus systématiquement au processus de conception et de mise en œuvre des DSRP;
- iii. les DSRP doivent accorder plus d'attention aux moyens de maximiser l'impact d'une croissance durable sur la pauvreté;
- iv. les pays donateurs devraient faire figurer parmi leurs priorités de financement l'emploi et la création d'entreprises, la protection sociale, les droits, la représentation et le dialogue, la promotion du tripartisme et d'autres politiques de réduction de la pauvreté pour lesquelles le BIT possède une expertise particulière.

Il est de plus en plus nécessaire de renforcer la capacité des partenaires sociaux de collaborer activement au suivi de la mise en œuvre des DSRP et d'exploiter au mieux la possibilité de participer aux dialogues relatifs aux DSRP.

La réaffirmation de la volonté de la communauté internationale de réduire l'extrême pauvreté offre à l'OIT une occasion exceptionnelle de démontrer la valeur de l'approche fondée sur le travail décent pour les questions de développement.

Comme il est indiqué dans les Propositions de programme et de budget pour 2004-05, l'OIT entend renforcer ses activités avec les mandants dans les Etats Membres qui souhaitent placer l'Agenda pour le travail décent au cœur de politiques et de programmes axés sur la création d'emplois de qualité et l'intégration sociale.

L'OIT peut faciliter une analyse conjointe et établir un lien entre les vues de la «communauté du travail» et les débats nationaux sur les politiques de développement ainsi que les initiatives internationales, l'objectif étant de favoriser une compréhension commune des avantages que présente l'approche fondée sur le travail décent pour résoudre le problème de la pauvreté.

Un ordre du jour souple pour les discussions entre les partenaires sociaux à l'échelle nationale pourrait comporter les thèmes de discussion suivants: emploi et promotion de l'entreprise, protection sociale, droits et réforme de la législation du travail, dialogue social, égalité entre hommes et femmes et création de partenariats.

Le travail décent est une aspiration fondamentale des individus, des familles, des collectivités et des nations, qui rassemble des gens issus d'histoires et de cultures diverses et les incite à coopérer pour installer la confiance dans notre capacité d'organiser la manière dont nous travaillons de façon à utiliser pleinement les capacités de chacun.

Ensemble, les mandants tripartites de l'OIT peuvent mobiliser toute leur énergie et leur créativité au service d'un effort global concerté pour combattre la pauvreté et la vaincre.

Pour plus d'information, merci de se reporter à : *S'affranchir de la pauvreté par le travail*, Rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 91^e session, Bureau international du Travail, 2003.

ISBN 92-2-212870-2.

<http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc91/pdf/rep-i-a.pdf>